

Professeurs invités de l'IDP

L'Institut de Droit Privé (IDP) accueille chaque année des professeurs invités en provenance d'universités partenaires. La campagne pour les professeurs invités débute au mois de mai de l'année précédant le séjour. Un professeur invité est nommé par le Président de l'université, sur proposition du Conseil Académique. Durant un mois, il est considéré comme personnel de l'université et perçoit une rémunération. Le professeur invité est tenu d'assurer un minimum de 12 h de cours et/ou de conférences en complément de ses travaux de recherche.

LES PROFESSEURS INVITÉS DE L'IDP

Enseignant-chercheur invité : M. Pierre-Etienne Kenfack

Enseignant-chercheur invité : Mme Myagmar Uyanga

Enseignant-chercheur invité : Mme Anne-Marie Savard

Enseignant-chercheur invité : M. Pierre-Etienne Kenfack

Enseignant-chercheur invité : M. Akodah Ayewouadan